L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Juillet 2016

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Voilà le beau temps bien installé et la période des vacances estivales qui arrive à grands pas ! Profitons-en pour pratiquer des activités saines pour le corps et l'esprit et qui nous procure du plaisir ! Pourquoi ne pas se déplacer au parc Adélaïde-Paquette à pied afin d'assister aux spectacles organisés par la Société Arts et Culture ou bien se stationner un peu plus loin et profiter du charme du patrimoine bâti de notre noyau villageois. Cet été, prenons-soins de nous, rencontrons-nous et apprécions la beauté des paysages d'ici !

Le dossier de la refonte du site internet progresse rapidement. Le contrat a été remporté par une firme de communications de chez nous, Crocus La Boîte. Nous vous tiendrons au courant de la progression de ce projet qui nous tiens tous à cœur. La démarche entreprise depuis quelque mois en lien avec l'adoption d'une politique de développement prend également forme. L'assemblée citoyenne du 27 juin dernier où ont été dévoilés les résultats du sondage effectué en avril et mai a été un succès. Toutes les personnes présentes ont eu la possibilité de s'exprimer sur les aspirations qu'ils nourrissent pour notre milieu. Ce fut un échange riche en contenus et cela a permis de recentrer la direction du processus à venir. Merci à tous ceux qui y ont participé.

La rampe de mise à l'eau de notre quai municipal est très fréquentée. Pour faciliter la circulation, nous demandons la collaboration de tous et vous rappelons que la règlementation interdit en tout temps le stationnement sur le quai municipal.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants. Vous découvrirez à Saint-Placide, une communauté accueillante, chaleureuse et « tissée serrée ». Pour toute information supplémentaire sur les commerces et services disponibles localement, consultez notre site internet www.municipalite.saint-placide.qc.ca, vous y retrouverez de multiples informations. Le personnel de la municipalité répondra également, avec plaisir, à tout autre questionnement en lien avec son territoire. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-258-2305.

J'invite toutes les familles à profiter, lors des journées chaudes, de notre jeu d'eau, au Parc Cyrille-Lalande, localisé tout juste derrière le bureau municipal, au 281, montée Saint-Vincent. Le jeu d'eau est en fonction entre 10 h et 20 h et la surveillance des enfants par des adultes est bien entendu requise pour la sécurité des enfants.

Finalement, je vous souhaite à tous un très agréable été sous le soleil et en toute sécurité et vous rappelle que le bureau municipal sera fermé durant les vacances de la construction, soit du lundi 25 juillet 2016 au vendredi 5 août 2016. Prenez note également, en page 3, de l'horaire détaillé des heures d'ouverture modifiées au bureau et à la bibliothèque municipale durant cette même période.

Denis Lavigne, Maire

LE 4 JUILLET DERNIER, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A RÉSOLU :

- De remercier chaleureusement Madame Louise Graveline, responsable de la gestion documentaire suite à son départ à la retraite après 18 ans de bons et loyaux services;
- Suite au départ à la retraite, après 18 ans de bons et loyaux services, de De donner un avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure un règlement relatif à la tarification des biens et services municipaux sera adopté;
- D'octroyer une aide financière à l'organisme Parents-Secours et de mettre à sa disposition un local pour y tenir ses réunions et activités;
- De féliciter toute l'équipe du COSS ainsi que les organismes collaborateurs et les nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de la Fête nationale 2016;
- De donner un avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure un règlement relatif à la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec sera adopté.

Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Pourquoi vidanger la fosse septique ?

Une installation conforme, mais mal entretenue peut émettre des polluants, tels que des coliformes fécaux et du phosphore dans l'environnement. Ces polluants ont des effets sur la qualité de l'eau potable et la qualité de l'eau des cours d'eau et des lacs. De plus, une négligence dans la vidange de votre installation peut écourter la durée de vie du champ d'épuration et occasionner des problèmes de refoulement d'égout.

Conseils d'entretien

Pour assurer le bon fonctionnement de votre fosse septique :

- Vidangez régulièrement la fosse septique.
- Ne pas jetez de déchets (tampons, cigarettes, etc.) ni de produits chimiques dans l'installation.
- Ne circulez pas sur l'emplacement du champ d'épuration.
- Ne laissez pousser ni arbres ni arbustes sur le champ d'épuration.

Ne surchargez pas l'installation par de grandes quantités d'eau.

Vérification des installations par la Municipalité

Afin de s'assurer que les fosses septiques soient vidangées à une fréquence adéquate, la Municipalité a mis en place un programme de suivi. Une facture doit être présentée aux deux (2) ans par les propriétaires occupant leur résidence à l'année. Une facture doit être présentée aux quatre (4) ans par les propriétaires occupant leur résidence de façon saisonnière.

Informations : Jérôme Morin, inspecteur municipal
450-258-2305, poste 229

LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEUREUX (OU RDD)

Le site de récupération des résidus documestiques dangeureux est maintenant ouvert pour la saison estivale. Apportez vos RDD en semaine, de 7 h 30 à 17 h, au 651 chemin Félix-Touchette, à Lachute. Le site sera également ouvert quelques samedi (9) durant l'été. Consultez votre écocalendrier !

Pour plus de renseignements : 450-562-4488.

LA ROUTE BLEUE DES VOYAGEURS
Un circuit à découvrir

Route bleue des voyageurs

La Route bleue des voyageurs est un parcours navigable de 155 kilomètres, réparti en huit circuits d'une vingtaine de kilomètres. Elle commence au pied du barrage de Carillon sur la rivière des Outaouais, traverse le lac des Deux-Montagnes ***en passant par Saint-Placide***, offre le choix de descendre la rivière des Mille Îles ou la rivière des Prairies, emprunte le fleuve Saint-Laurent et se termine à Saint-Sulpice, dans la région de Lanaudière. Malgré sa proximité avec Montréal, la tranquillité de ces rivières est toujours saisissante. De votre embarcation, vous avez la possibilité de découvrir les facettes cachées des villes riveraines que vous sillonnez quotidiennement sur la terre ferme.

La biodiversité vous intéresse, l'histoire vous passionne ?

La Route bleue des voyageurs vous invite à visiter le parcours autrefois emprunté par les coureurs des bois, les patriotes et les autochtones.

Informations : **Johanne Béliveau, Coordonnatrice des loisirs et des communications, 450-258-2305, poste 232**

BIBLIOTHÈQUE, SPORTS ET LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

***

Les vacances arrivent à grands pas ! Nous avons quelques nouveautés pour vous les jeunes.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous invitons à passer à la bibliothèque durant vos vacances.

LIVRES NUMÉRIQUES

Parfait pour les vacances, le camping et lors des déplacements, les livres numériques gagnent de plus en plus en popularité. De plus, ils sont ***chrono***dégradables. Ainsi ils ne génèrent aucun frais de retard. La bibliothèque vous offre la possibilité d'effectuer 3 emprunts pour une période de 21 jours.

Informations :

Chantal Breault
Responsable de la Bibliothèque,
450-258-1780

RAPPEL— HOCKEY MINEUR

Association du Hockey mineur du Lac des Deux-Montagnes

Pré-novice : 735 $ **Novice à midget : 785 $**

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les résidents de Saint-Placide ont lieu au bureau municipal du 18 au 22 juillet 2016 inclusivement .

Toute inscription reçue après cette date sera sur une liste d'attente.

Admissible à l'aide financière pour sport fédéré.

Informations : 450-258-2305, poste 231

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL ET MODIFICATION À L'HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veuillez prendre note des changements d'horaire suivants pendant la période des vacances de la construction, du lundi 25 juillet 2016 au vendredi 5 août 2016 inclusivement :

Bureau municipal :	Fermé
Bibliothèque municipale :	
Dimanche, lundi, : mercredi et jeudi	Fermé
Mardi et vendredi	19 h à 21 h
Samedi :	10 h à 14 h

La bibliothèque municipale et le bureau municipal reprendront l'horaire régulier dès le lundi 8 août 2016.

OUVROIR

Vous voulez faire du bénévolat ? Femmes et hommes intéressés, nous vous invitons à vous joindre à notre équipe !

Appelez : Nicole 450-412-0549 ou
Diane 450-258-2187

À NOTER :

Vente de fin de saison : Jeudi 28 juillet seulement
Vêtements été *1 $ / Sac vert*

Fermeture du local du 1er au 31 août 2016,
Pour changement de saison.

Nous ne pouvons accepter les appareils électroniques mais prenez note que la Municipalité participe au *Programme québécois de récupération et de valorisation des produits électroniques* de l'ARPE-Québec. Il existe un point de dépôt officiel situé au garage municipal. Pour informations relativement à ce point de dépôt communiquez avec la municipalité au 450-258-2305.

UN ÉTÉ INSPIRANT POUR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Élaboration du plan d'action

Nous ne prenons que quelques lignes ici pour vous dire que les travaux pour l'élaboration du plan de développement de Saint-Placide vont bon train. Nous avons terminé la grande consultation citoyenne (sondage, groupes de discussion et assemblée citoyenne). Nous connaissons maintenant mieux les besoins de la communauté de Saint-Placide. Vous nous avez dit ce que vous souhaitiez, et ce que vous ne souhaitiez pas. Ce portrait de l'avenir dont vous rêvez pour notre communauté sera l'outil de base du comité de développement pour concocter le plan d'action pour le développement de Saint-Placide.

Suivez nos travaux et discutez-en avec nous via la page Facebook du comité de développement : www.facebook.com/cdsp2016.

LES BEAUX DIMANCHES

De la Société Arts et culture de Saint-Placide

Société Arts et Culture de Saint-Placide

Les matinées concert, en juillet, dès 11 h :

KONTAKTO, le 10 juillet
Piano, saxophone, clarinette
Classique populaire

CORDÂME, le 17 juillet
Violon, contrebasse, percussions
Jazz

CONTRA-DANZA, le 24 juillet
Guitare et clarinette
Rythmes dansants

CARBOU, le 31 juillet
Guitares et saxophone
Jazz

Les après-midi concert et B.B.Q., en août,
Dès 12 h pour le B.B.Q. et 14 h pour le spectacle

LIBERTAD TANGO, le 14 août
Bar et B.B.Q. argentin,
initiation, danses

BRYAN TYLER &
THE BLUESTORM, le 21 août
Bar et B.B.Q. Saucisses de gibier

LA FÊTE AU VILLAGE

20 AOÛT 2016

À noter à votre agenda !

Le 20 août prochain, ce sera la Fête au village !
Les activités débuteront dès 14 h et se termineront par un souper communautaire sous le chapiteau, devant le lac !

Détails à venir dans l'informateur du mois d'aout 2016.

AVIS PUBLICS ET AGENDA COMMUNAUTAIRE

À VENDRE par la Municipalité de Saint-Placide

Camion Autopompe 1981

- Châssis : Cargo Star Inter
- Moteur diesel,
- Transmission automatique,
- Pompe Waterous 1050 gpm, réservoir d'eau 500 gallons,
- Carrosserie en aluminium,
- Test U.L.C en 2014.
- kilométrage : 125 205

Toute offre doit être présentée sur le bordereau de soumissions disponible au bureau municipal sis au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0 ou par courriel à infosp@municipalite.saint-placide.qc.ca

Pour plus d'informations veuillez contacter M. Daniel Lalonde, Directeur du Service des incendies au 450-258-2305.

Coopérative régionale de solidarité-santé de Saint-Placide

Sous une pluie abondante, 31 personnes se sont présentées à l'AGA de la Coopérative régionale de solidarité-santé de Saint-Placide, mardi 28 juin dernier. Suite aux présentations d'usage : ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour, procès-verbal de l'AG de juin 2015, rapport financier et rapport d'activités (disponibles sur demande pour les membres), l'assemblée a discuté pendant 45 minutes sur l'état de la situation et la proposition «référendaire» annoncée par le Conseil d'administration sortant sur la continuation ou la non-continuation de la coopérative. Finalement le vote a été appelé sur une proposition modifiée par l'assemblée «que la Coopérative reste en fonction». Le résultat a été de 16 pour, 4 contre et quelques abstentions. Devant ce résultat en faveur de la continuation de notre coopérative, il fallait procéder à l'élection des membres du CA. Quatre administrateurs ont décidé de ne pas se représenter soit MM. Guy Lalande et Luc Desjardins, Mmes Joanie Tousignant et Sarah Robitaille. L'A.G. les a remerciés chaleureusement pour leur dévouement et leur implication, notamment M. Lalande qui était là depuis le tout début du projet et Joanie qui a assumé la trésorerie de la coop depuis une année. Outre M. Pierre-Marie Lagier et Mme Andrée Filion qui offraient de se représenter, nous avons eu quatre nouvelles candidatures à savoir MM. Claude Bellemare et Gérard Pigeon, Mmes Ghislaine Tessier et Thérèse Potvin. Comme tous les postes d'administrateurs ne se trouvaient pas comblés, les huit candidats ont été déclarés élus par acclamation.

Enfin l'Assemblée devait se prononcer sur un amendement au Règlement no 1 concernant l'article 4.1 c'est-à-dire le nombre de parts sociales à acquérir pour être membre. C'est à l'unanimité que l'A.G. a accepté la modification proposée à l'effet que désormais le nombre de parts à acquérir soient seulement de deux parts de 10$ pour un montant de 20$. Comme tous les membres actifs ont déboursés 50$, des formulaires seront envoyés à chacun leur permettant de faire connaître leur intention au sujet de ces parts excédentaires. Il est clair que nous avons grandement besoin de bénévoles pour accomplir la tâche à venir. Ceux et celles qui n'ont pas pu venir à cette réunion et qui se réjouissent de la décision prise pourront bien évidemment nous contacter et se joindre à l'équipe : 450-412-0687 ou coopsantesaintplacide@gmail.com.

Nos artistes vous attendent à leur atelier, rendez-leur visite !
Pour plus de détails concernant la route des arts, consultez le site internet www.routedesarts.ca

ROUTE DES ARTS

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
du 16 juillet au 24 juillet de 10 h à 18 h	ROUTE DES ARTS Atelier de **GUY VIDAL** Sculpture de papier	11, rue de l'église Saint-Placide	gvidal@videotron.ca guyvidal.com
du 16 juillet au 24 juillet de 10 h à 18 h	ROUTE DES ARTS Atelier de **LOUISE CORMIER** Aquarelles	41, 2e avenue Saint-Placide	loucor@videotron.ca Louisecormier.com